

"TOUCHE"
PAS A
MON
CMPP



UN CMPP ?

UN ENJEU DE SANTÉ PUBLIQUE !

QU'EST-CE QUE C'EST ?

C'EST QUOI LE PROBLÈME ?

C'est un Centre Médico-Psycho-Pédagogique il accompagne les familles depuis 1963



Constitué d'une équipe de professionnels de santé : orthophonistes, psychologues, psychiatres, psychomotriciens, psychopédagogues, assistante sociale sur 4 sites de la Vienne.



Propose des soins pour les enfants âgés de 0 à 20 ans, et pour les familles, accompagnement social et à la parentalité (500 enfants et familles en file active).



Assure une mission de service public. Les soins et les frais de transports sont pris en charge à 100%.



À partir de décembre 2020, l'Agence Régionale de Santé (ARS) et la Haute Autorité de Santé (HAS) obligent le CMPP à devenir une plateforme pour « troubles neuro-développementaux »

Concrètement, ça veut dire quoi ?

- ⤵ Fin de l'accès au soins pour tous
- ⤵ Sous-traitance aux professionnels libéraux
- ⤵ Enfant réduit à un trouble à rééduquer
- ⤵ Fin de l'accès direct au CMPP pour les familles

Qu'est-ce qu'on peut faire ?

Signer la pétition

[Change.org/p/agnes-buzyn-quel-avenir-pour-le-medico-social-en-nouvelle-aquitaine](https://change.org/p/agnes-buzyn-quel-avenir-pour-le-medico-social-en-nouvelle-aquitaine)

Exprimer votre mécontentement auprès de l'ARS Nouvelle-Aquitaine
ars-na-contact@ars.sante.fr

Écrire et témoigner de l'importance des soins au CMPP pour votre enfant et votre famille
collectif.intersyndical.cmpp86@gmail.com

